

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

NUMÉRO DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUINS, 1. — CAHORS

A. GOUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (à la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHRONIQUE

M. Boni de Castellane est un monsieur qui se met bien, ainsi que vous allez le voir.

Il est député, c'est vrai ; quoique cela ne soit pas très bien porté à cause de ces républicains et de ces socialistes qui s'obstinent à l'être à côté de lui. Mais je me hâte d'ajouter qu'il est député nationaliste, ce qui remet immédiatement les choses au point.

Puis il est comte et ce dédoublement de sa personnalité ne lui est pas inutile.

Comme nationaliste, M. de Castellane a flétri de toutes ses forces l'influence de l'étranger en France et jeté l'anathème sur le fameux syndicat dont tout le monde connaît les méfaits. Mais comme comte et comte décaqué, il a épousé Mademoiselle Anna Gould, américaine et... 80 millions de dot en même temps. En fait de syndicat, M. de Castellane apprécie beaucoup les agences matrimoniales.

Comme nationaliste, il fulminait durant sa campagne électorale contre ces cosmopolites, ces étrangers de l'intérieur qui achètent les plumes et les consciences ; qui, etc. Mais comme comte il distribuait à ses électeurs 2,500,000 francs de cet or américain.

Comme nationaliste-antisémite il n'avait pas assez de haine pour ces financiers juifs que les coups de Bourse enrichissent. Mais comme comte il jouait — pour gagner probablement — 3,500,000 francs à la Bourse dans la seule année 1898.

Ah ! ça n'est pas un maître Jacques ordinaire que M. le comte Boni de Castellane et c'est un monsieur qui, vous le voyez, ne se mouche pas d'un contract de mariage.

Les 80 millions de M<sup>lle</sup> Gould y ont passé en quelques années, si bien que notre noble comte avait pris le chemin de Bruxelles... non de l'Amérique pour y reporter son blason à dorer et sa poche à remplir. Le beau-papa a-t-il marché ? Voilà ce que nous ignorons ; mais, par un journal américain qui nous fait part de ces détails intéressants, nous connaissons le devis des dépenses qu'il a dû soumettre aux méditations de sa famille américaine.

Nous y voyons figurer à côté des chiffres précédents : 500,000 francs pour la cause royaliste. (Voilà donc le duc d'Orléans subventionné par des financiers étrangers ? Lui, aussi !) ; 3,250,000 francs pour un yacht ; 55,000 francs pour un pardessus de fourrure, et 750,000 francs pour les pantalons de M. le comte ! etc., etc.

Ceci laisse rêveur, combien peut-on avoir de pantalons pour 750,000 francs ? Généralement on n'en porte qu'une seule paire à la fois et je me demande combien d'années M. de Castellane espérait vivre encore avant de les avoir mis une fois chacun.

A moins que ces pantalons ne soient de vulgaires « culottes » de cercle... et puis, que vous dirai-je, il me semble que ce chapitre, mieux qu'aucun autre était désigné pour cacher certaines dépenses que M<sup>me</sup> la comtesse eût été ennuyée de voir figurer avec des mentions spéciales.

Je vous donne l'explication pour ce qu'elle vaut.

Il y en a une autre qui paraît admissible, c'est que M. de Castellane ayant en horreur tout ce qui, de près ou de loin, rappelle la Révolution, n'ait voulu, à aucun prix, passer pour un « sans-culotte ».

M. Jules Lemaître est furieux de cette admirable fête des maires. Seulement il affirme qu'il en est très satisfait. Voici le morceau :

« La journée a donc été bonne pour nous. Il ne pouvait en être autrement. Il était interdit au gouvernement de parler d'aucune de ses proesses sans jeter sur la fête un froid mortel. Ayons bien soin de ne pas exagérer le mérite de M. Loubet. Quand il l'aurait voulu, il n'eût pas osé, dans cette réunion où était représentée une notable partie de la vraie France, rappeler les principales choses qu'il a faites ou permises, ni presque aucun des décrets importants qu'il a contresignés. Cette pudeur est déjà, sans doute, une condamnation assez nette des crimes du ministère. Mais un mouvement de pudeur, si exquis soit-il, c'est encore peu, après une si longue complicité. Et nous ferons bien d'attendre ses prochains actes avant de prendre décidément, pour l'élu du singulier Congrès de février 1899, des sentiments plus adoucis. »

C'est bien nationaliste cette perfection dans la duperie qui consiste à finir par se tromper soi-même.

Mais pour en arriver à s'adresser ainsi ses mensonges à soi-même il faut que M. Jules Lemaître se connaisse bien et s'estime à sa juste valeur morale.

Maintenant qu'il est vaincu, lui et son parti, il consent à faire grâce à M. Loubet, et, privé désormais de l'estime de tous, il veut bien rendre la sienne au Président de la République.

M. Lemaître offre là une marchandise bien avariée dont personne ne veut et que personne ne lui a demandée.

« Le nationalisme, ajoute-t-il, (qui n'est point un parti politique) fait invinciblement son chemin. »

Comme c'est bien là le langage de gens pour qui les mots et les choses ont perdu leur véritable signification, qui prennent Millevoys pour un homme d'esprit, Déroulède pour un républicain, des nasardes pour des compliments et Jules Guérin pour un honnête homme.

Oh ! que oui ! Le nationalisme, — ruisseau collecteur où sont venues se déverser les eaux sales de tous les partis politiques — fait son chemin, il retourne invinciblement à l'égoût. Les républicains le poussent à coups de balai et M. Lemaître, quoi qu'il fasse, ne l'arrêtera pas. Il en sera quitte, continuant à mentir, pour entonner ce jour-là un hosannah de triomphe.

Du reste il est peu de nationalistes qui s'y trouveront déplacés.

Emile LAPORTE.

## Le Groupe radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste de la Chambre, assemblé en réunion générale le 24 septembre, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe approuve le compte rendu du

mandat qu'il avait donné à sa commission de permanence :

» Et après avoir examiné la situation politique ;

» Considérant que la grandiose manifestation des maires de France doit marquer le commencement et non la fin d'une politique ;

» Considérant que cette politique ne peut être que de marcher en avant dans l'action de la République,

» Prend l'engagement d'insister avant toutes choses, dès la rentrée des Chambres, sur la mise à l'ordre du jour des projets suivants :

- » Loi sur les associations ;
- » Loi sur les successions ;
- » Loi sur les retraites ouvrières ;
- » Loi sur le dégrèvement des boissons hygiéniques.

» Et donne mandat à sa commission de permanence de porter la présente délibération à la connaissance du gouvernement. »

Conformément à la délibération ci-dessus, les délégués à la commission de permanence du groupe radical-socialiste ont communiqué le présent ordre du jour à M. le Président du Conseil, lequel leur a déclaré être d'accord avec eux pour demander et obtenir la discussion et le vote le plus rapide des projets qui y sont énumérés.

## LES ERREURS DE CALCUL

DE M. MÉLINE

Il y a dix jours, M. Méline disait dans son journal *La République*, que les maires qui accepteraient l'invitation du gouvernement et de M. Loubet ne seraient jamais, ne pouvaient être qu'une minorité ; il était impossible, à son avis, que plus d'une douzaine de mille répondissent à l'appel du ministère Waldeck-Rousseau, fissent ainsi acte d'adhésion à la politique de défense républicaine.

Or, voici ce que disait hier, après le banquet, le même M. Méline dans sa même *Republique* : Aussi sommes-nous surpris d'une chose seulement, c'est qu'il n'y ait eu que 20,000 maires pour répondre à l'appel du gouvernement et qu'ils ne soient pas tous venus. Par le fait il y en a plus de 20,000, puisque le chiffre vrai dépasse 21,000. Mais nous nous demandons comment M. Méline arrive à concilier ses déclarations d'impossibilité d'il y a dix jours avec sa surprise d'aujourd'hui.

A dire vrai, nous nous en doutons un peu : la conciliation se fait aux dépens de la vérité, de la sincérité dont M. Méline a pour habitude de se vanter à tout propos, dans sa haine du ministère et dans sa rage de n'être pas au pouvoir. Pour satisfaire l'une et exhaler l'autre, tous les prétextes lui sont bons ; aucune contre vérité ne coûte à ce qu'il appelle sa franchise et sa loyauté.

## EN CHINE

Le gouvernement actuel est entre les mains du prince Tuan et de Kang-Yi. Les généraux de Nankin ne sont que les instruments du prince. La société secrète Ko-Lat-Wai devient une source de grands dangers. L'influence de cette société est plus grande que celle que les Boxers ont exercée. Le prince Tuan travaille activement, dans l'espoir de faire disparaître le vice-roi de Nankin, qui semble toujours bien disposé envers les étrangers.

La situation dans la région du Yang-Tsé

est vraiment critique. Il faudrait la présence de 100,000 hommes pour protéger les intérêts britanniques dans cette région.

### Télégramme du général Voyron

Le général Voyron a télégraphié au ministre de la marine, le 22 septembre de Takou, que ses troupes ont débarqué à Takou, le 21 et qu'il a établi à Tien-Tsin son quartier général. Le général a pris aussitôt le commandement du corps expéditionnaire, et il indique la situation actuelle des troupes, qui est la suivante : l'artillerie est répartie entre Pékin et Tien-Tsin : le 17<sup>e</sup> est à Pékin, et le 16<sup>e</sup> quitte Pékin pour rentrer à Tien-Tsin ; enfin, le bataillon envoyé d'Indo-Chine est à Tien-Tsin.

Le général donne quelques renseignements sur l'attaque des forts de Pei-Tang, à laquelle un bataillon d'infanterie de marine, une batterie de montagne et une section de 80 de montagne ont pris part avec divers contingents alliés. L'affaire s'est bornée à une simple canonnade, et les Chinois se rendirent après une faible résistance. Le nombre des blessés a été d'une centaine pour les forces alliées. Le contingent français n'en a eu qu'un. Toutes les blessures ont été causées par des explosions.

## Au Transvaal

### La Résistance des Boers

Une dépêche de Lourenço-Marquez au *Daily-Mail* annonce que, d'après des renseignements de bonne source, les Boers ont encore de 7 à 9,000 hommes sous les armes. Ces forces sont sous le commandement direct du président Steijn et de M. Reitz. Leur intention est de menacer les lignes de communications britanniques en se réfugiant de temps en temps dans la brousse vers le nord, où il y a abondance de fourrages et où le pays est inaccessible.

## INFORMATIONS

### Banquet des maires

Le nombre des municipalités représentées au banquet des maires a été plus élevé qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Ce nombre d'après les relevés officiels, est exactement de 21.019.

### Les permis de chasse

La chasse étant ouverte aujourd'hui dans toute la France, on a pu faire le relevé des permis délivrés cette année, et le total des permis délivrés depuis 1872 par le ministère de l'intérieur ou le ministère de l'agriculture. Ce total s'élève au chiffre respectable de 10,906,405, donnant une moyenne de 375,000 permis par an. Mais il est à remarquer que le nombre des permis demandés s'élève, suivant une progression constante, d'année en année. Il était de 210,154 en 1872, de 372,399 dix ans plus tard ; il est aujourd'hui de 436,111. Si cela continue, il y aura plus de permis en France que de pièces de gibier.

### Réformes à l'École Saint-Cyr

A la suite de la décision prise par le gouvernement de remplacer tous les officiers professeurs à Saint-Cyr, qui ont été élevés dans les établissements libres, par des officiers sortant des écoles du gouvernement, trente lieutenants ont été renvoyés dans leurs régiments.

Le *Gaulois* prétend savoir que, désormais, au lieu de huit compagnies d'infanterie, l'École de Saint-Cyr n'en comptera plus que

six. La section de cavalerie, composée de 124 élèves, n'aurait plus qu'un seul capitaine instructeur au lieu de trois.

**L'Alcool**

Une bande d'individus se présentait lundi soir à onze heures chez M. Dhondt, marchand de vin-logeur à Romainville, et se faisait verser sur le comptoir de nombreuses consommations. Chacun payait sa tournée, et comme ils étaient une dizaine, il vint un moment où les têtes furent plus qu'échauffées.

A ce moment, le marchand de vin eut la malencontreuse idée de réclamer le paiement des consommations bues. Nos hommes virent là un manque de confiance, ils s'en froissèrent, insultèrent le marchand de vin, qui répondit de son mieux et finalement on en vint aux coups.

Bouteilles, verres, carafes, tout servit d'armes, et, à un moment donné, un des consommateurs, nommé Clément, se sentant vivement pressé par M. Dhondt et un de ses garçons, sortit un revolver et fit feu sur le marchand de vin, qu'il atteignit à la tête.

A la détonation, toute la bande prit la fuite; mais ce matin Clément était arrêté, ainsi que quatre de ses compagnons, et envoyé au Dépôt.

Le marchand de vin, dont l'état est très grave, a été transporté à l'hôpital Tenon.

**Le pourvoi de Sipido**

La Cour de cassation a rejeté lundi matin le pourvoi présenté par Sipido, auteur de l'attentat contre le prince de Galles. Le pourvoi portait sur la décision de la cour d'assises mettant Sipido à la disposition du gouvernement jusqu'à sa majorité.

**Tirage d'obligations**

BONS DE L'EXPOSITION

**Tirage du 23 septembre**

Le numéro 6,296 série 51, gagne 100,000 francs.

Les numéros 4,620, série 205; 5,968, série 193, gagnent chacun 5,000 francs.

Les numéros 6,315, série 308; 242, série 309; 4,98, série 186; 5,374, série 62; 1,463, série 17, gagnent chacun 1,000 fr.

Cent numéros gagnent chacun 100 fr.

VILLE DE PARIS 1899

**Tirage du 25 septembre**

Le numéro 208,272 gagne 100,000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 334,290, 231,970.

Trente numéros gagnent chacun 1,000 fr.

**Mort dans les Glaciers**

Il y a trois semaines on annonçait la mort du docteur Schaeffer, de Mayence, parti, avec le guide Offer, pour l'ascension du massif de l'Ortier, dans le Tyrol autrichien. La semaine dernière on a retrouvé au fond d'une crevasse de vingt-quatre mètres les cadavres gelés et durs comme la pierre, du docteur et de son compagnon. D'après un journal d'Innsbruck, les touristes avaient commis l'imprudence de s'attacher à la cor-

de à une distance de dix mètres seulement l'un de l'autre.

Le docteur Schaeffer, qui marchait devant, pesait 120 kilos. Lorsqu'il fut précipité dans la crevasse, son poids formidable entraîna le guide qui tenta, en vain, de se retenir au glacier. Dans sa chute, le guide se brisa bras et jambes, tandis que le docteur Schaeffer n'eut qu'une égratignure sans importance au genou. Par deux fois, le docteur chercha à sortir de la crevasse qui mesure 1 mètre 30 de large. Les deux fois, il retomba; la seconde fois, il était arrivé jusqu'à six mètres de l'ouverture, mais il glissa et, en retombant, il se cassa les deux pieds. Alors, dans ce sombre tombeau, se passa une chose étrange. Le docteur Schaeffer n'ayant rien perdu de son énergie, prit son calepin et, dans l'obscurité, fit son testament.

Dans ce testament le docteur adresse un suprême adieu à sa femme et à ses enfants. Possédant une fortune considérable, il a indiqué nettement ses dernières volontés et donne les ordres nécessaires pour ses funérailles dans le cas où l'on retrouverait son cadavre. Pendant dix-huit heures, le malheureux attendit la mort, torturé par le froid et les souffrances de toute sorte; il écrivit longuement à sa famille et prit des notes sur la crevasse dans laquelle il était enterré vivant. Il déplore amèrement la perte de son guide Offer. Il plaça à proximité de la bouche du guide et de la sienne les aliments nécessaires pour les soutenir tant que le froid n'aurait pas accompli son œuvre.

Le docteur Schaeffer a noté exactement les dimensions de la crevasse, la hauteur et la largeur, puis il indique que l'accident est arrivé à sept heures et demie du matin, le 23 du mois d'août. Au moment de l'accident, le docteur avait sur lui 1,500 fr. environ. On a pu voir les marches que cet infortuné avait creusées dans la glace pour essayer d'atteindre la sortie de son tombeau.

C'est bien la mort la plus affreuse que la nécrologie alpestre ait sans doute eu à enregistrer.

**Pour dix-huit sous**

Un pauvre hère, pâle, décharné, dont les membres grêles étaient recouverts de loques pénétrait dimanche, à midi, dans un grand bouillon de la rue de Ménilmontant et se faisait servir un très modeste repas qu'il dévorait glougloument tout en jetant de temps à autre, entre deux bouchées, un regard furtif autour de lui. Puis, au moment de solder la note se montant à dix-huit sous, il se levait, rouge de honte, tremblant de crainte et, profitant de l'affairement des garçons et de l'inattention du patron, se précipitait vers la porte, mais des clients l'avaient aperçu : « Arrêtez-le au voleur ! il n'a pas payé ! »

Affolé, le pauvre diable bondissait dans la rue et s'enfuyait à toutes jambes sans oser regarder derrière lui, poursuivi par la foule toujours grossissante qui hurlait à ses trousses : « Arrêtez-le ! »

Aiguillonné par la peur, il faisait des bonds

prodigieux et allait échapper à la meute lorsque, soudain, à l'angle de la rue Sorbier, un individu se dressa devant lui, voulut lui barrer la route, et comme le fuyard le bousculait pour passer, il lui planta dans l'épaule un poignard très aigu. Le malheureux tomba en poussant un sourd gémissement pendant que la foule des poursuivants grisée par cette chasse à l'homme, arrivait sur lui et, sans pitié, malgré la blessure, nullement apitoyée à la vue de l'arme restée dans la plaie, le rouait de coup, le piétinait. Des gardiens de la paix intervinrent, et, heureusement, parvinrent à délivrer le blessé dont le corps était couvert de meurtrissures. Ils le portèrent plutôt qu'ils ne le conduisirent, au commissariat de police. Interrogé, il déclara se nommer Augustin Mounnot, âgé de trente-huit ans, camelot, sans domicile. Le malheureux a déclaré qu'il n'avait rien mangé depuis deux jours et que, n'y tenant plus, il était entré dans le premier restaurant venu pour prendre quelques aliments, ne voulant pas mourir de faim. Le commissaire l'a fait transporter à l'hôpital Tenon. Quant au meurtrier, il n'a pas encore été retrouvé.

**Une brute**

Mardi, Henri Gautier, âgé de vingt-sept ans, plombier, rencontrait, boulevard de Belleville, une jeune fille Emma Huber, âgée de vingt-deux ans, couronnière, qui se rendait à son travail.

Gautier, qui était pris de boisson, fit à la jeune fille des propositions que celle-ci repoussa, le menaçant de le faire arrêter s'il continuait à lui tenir un tel langage. Alors Gautier, ivre de colère et d'alcool, tira de sa poche un énorme couteau, se précipita sur Emma Huber en hurlant :

— Je vais te couper les oreilles.

Et joignant le geste à la parole, il lui décala l'oreille gauche. Il s'apprêtait à lui trancher l'autre oreille, quand des passants intervinrent et lui arrachèrent des mains sa victime que néanmoins il blessa grièvement à la tête.

Mlle Huber fut transportée d'urgence à l'hôpital Saint-Louis. Quant à Gautier, il ne fallut pas moins de dix agents pour le maîtriser et le conduire au poste, d'où le commissaire de police l'a fait diriger sur le Dépôt.

**Tentative d'empoisonnement**

Mme Pallier avait comme bonne une jeune fille de quatorze à quinze ans la jeune E. M..., originaire de Mantheuil. Celle-ci, sachant que sa maîtresse avait résolu de le congédier, jura de se venger et mêla du sulfate de cuivre au café au lait qui devait servir de déjeuner à Mme Pallier. Cette dernière, trouvant que le breuvage avait une couleur anormale, voulut savoir ce qu'il contenait et découvrit le danger auquel elle venait d'échapper.

La fille M. a avoué son crime et a ajouté avec un cynisme qui est peut-être bien de l'inconscience que la vengeance seule l'avait inspirée. Etant donné son jeune âge, il est probable qu'elle a agi sur un coup de folie et

qu'à l'heure actuelle elle se repent de sa tentative odieuse.

**Décapité par une charrette**

Lundi, vers dix heures du matin, un bien pénible accident est venu semer la tristesse et la désolation au sein de la modeste famille Ducasse, de Gourgue, petite commune du canton de Lannemezan (Haute-Pyrénées).

Une lourde charrette chargée de sable, que conduisait le nommé Dominique Pujolles, stationnait sur la route qui passe au pied du village, non loin de l'habitation de Ducasse.

Leur unique enfant, âgé de vingt-sept mois, trompant la surveillance des siens, s'approcha imprudemment de la charrette et s'amusa près de la roue du côté opposé à celui où se tenait le conducteur.

L'attelage venait à peine de se mettre en marche que celui-ci arrêta, attiré par les cris poussés par quelques personnes témoins de l'accident.

Le petit Ducasse s'était trouvé engagé sous la roue du lourd véhicule, qui lui avait écrasé littéralement le cou; la tête ne tenait plus au tronc que par quelques lambeaux de peau.

**Un homme enragé**

Les habitants du numéro 4 de la rue du Pressoir étaient mis en émoi, lundi, à six heures, par des cris provenant d'un logement occupé par les époux Tolmeda. Pendant que le concierge allait prévenir la police, des voisins s'introduisaient dans le logement et se trouvaient en présence d'un spectacle terrifiant : le mari, M. J.-B. Tolmeda, âgé de vingt-huit ans, monte en bronze, faisait, dans la chambre à coucher, où reposait dans un berceau sa fillette Jeanne âgée de six mois, des bonds prodigieux. La bave aux lèvres, il poussait des aboiements rauques et déchiquetait à belles dents les pieds de la table et les chaises.

Sa femme, réfugiée dans une pièce voisine, était aux trois quarts morte de frayeur. Le spectacle était tragique. N'osant s'approcher les locataires, terrorisés, attendaient avec angoisse l'arrivée des agents. Aussitôt prévenu, le secrétaire du commissaire accourut, accompagné de trois gardiens de la paix. Courageusement ils se jetèrent sur l'homme enragé, qui, poussant des hurlements, les couvrait d'écume et cherchait à les mordre. On réussit enfin à le ligoter et on le transporta à l'infirmerie spéciale du dépôt.

**Horrible Accident**

Chaponost, un village de deux mille habitants de la banlieue de Lyon, vient d'être le théâtre d'un événement des plus tragiques.

Un cultivateur de cette localité, M. Pierre Baujard, s'était aperçu qu'on lui volait ses lapins. Il trouva tout naturel de disposer dans la baraque aux lapins une sorte de machine infernale, qu'il fabriqua avec un vieux fusil, et qui devait partir dès qu'on ouvri-

**LE SANG DES BOTZARIS**

PAR NOEL GAULOIS

I

LES HOTES DE LAME MARTHE

— Ah ! lesquelles ?

— Il paraît qu'il y a deux jours, ou plus exactement deux nuits, un petit bâtiment grec a livré une lutte homérique à une frégate turque qu'il a abordée et incendiée. C'était pendant la nuit où s'est déchaînée cette furieuse tempête dont vous devez vous souvenir.

— *Very well*, je me rappelais très bien... Et le petit bâtiment grec, qu'est-ce qu'il était devenu ? Il m'intéressait beaucoup, ce petit bâtiment...

— On ne sait, du moins, moi, je ne le sais pas. Il est inutile de vous apprendre que des vaisseaux turcs sillonnent la mer dans tous les sens pour le retrouver et lui faire chèrement payer son exploit. Un de ces vaisseaux est à l'ancre à quelque distance d'ici, et c'est là que je voulais en venir; j'ai obtenu pour vous et pour moi la permission de visiter ce vaisseau, une des plus belles frégates de la flotte ottomane, qui, si j'en crois ce qu'on m'a dit, aurait assisté, sans pouvoir intervenir, à

la lutte dont je vous parlais.

— Aoh ! Et vous allez visiter la frégate ?

— Sans doute; je n'ai pas demandé l'autorisation pour ne pas nous en servir, et c'est à cause de cela que je vous disais que nous étions pressés.

— Aoh ! Yes ! Vous oublierez pas de poser beaucoup de questions sur le petit bâtiment grec. Il m'intéressait considérablement...

— Bon, pensa Marcel, il ne veut pas venir avec nous. Je ne l'ai pourtant pas prié de nous accompagner. Comment ne songe-t-il pas à s'imposer ?

« ... Oui, reprit-il à haute voix. Je ne manquerai pas de satisfaire votre curiosité et la mienne, d'autant que semblable occasion ne se représentera probablement pas de longtemps. J'ai eu toutes les peines du monde à obtenir l'autorisation pour trois personnes de monter à bord. Mais il y a des grâces spéciales pour les Français; on avait interdit l'accès du bord à trois Anglais... »

— Aoh ! ce été impossible : les Anglais allaient partout, avant les Français...

— Partout, sauf sur les frégates turques.

— Aussi, surtout, sur les frégates turques.

— Eh bien, essayez !

— Aoh ! Je irai sur la frégate, immédiatement, demain.

— Demain, elle sera partie !

No ! Je ferai rester la frégate !

— Allons donc !

— Les Anglais, partout, faisaient ce qu'ils voulaient.

— Je vous parie que vous n'obteniez pas, ce

soir, l'accès de la frégate.

— Je volai pas ce soir !

— Je ne m'étais pas trompé, pensa le Français. Il se doute de quelque chose; on ne pourra pas l'emmener. Tant pis pour lui, Mavrocordato s'en chargera.

Le repas s'acheva silencieusement et Marcel donna le signal du départ.

— La barque que j'ai retenue pour nous conduire au large doit nous attendre. En route ?

Par acquis de conscience, il risqua une dernière tentative.

— Vous ne venez pas, sir Arthur ?...

— No, j'irai toute seule...

— Comme il vous plaira !

Le Français, Wilhelm et Julio partirent.

Dame Marthe tourna quelque temps autour de l'Anglais qui avait accaparé toutes les chaises, une pour s'asseoir, deux pour allonger ses jambes, une quatrième dont le dossier lui servait d'accoudoir, une autre pour poser son tabac, la dernière enfin pour l'avoir à proximité et qu'elle ne servit à personne. Ainsi installé, il alluma sa pipe.

— Est-ce que vous allez rester ici ? demanda l'hôtesse.

— Yes !

— C'est que j'ai l'intention de sortir...

— Aoh ! Sortez...

— Mais vous ne pouvez pas rester seul...

— Pourquoi ?

— Parce que... Parce que je vais fermer la porte.

— Fermez la porte !

Dame Marthe, déconcertée, dérangea quelques objets qui se trouvaient sous sa main et les remit en place.

— Doux Jésus ! fit-elle. On n'a pas idée d'un homme pareil. Puis revenant à la charge :

— Vous auriez dû aller avec vos camarades, sir Arthur ! dit-elle.

— No. Je volais rester...

— Si vous vouliez, vous pourriez les rejoindre... Je suis sûre qu'ils vous attendent...

— Aoh ! Vo croyez...

— Oui, je crois...

— *Very well*, qu'ils attendent !

Dame Marthe sentait la patience lui échapper.

— Si vous ne voulez pas aller avec eux, sortez seul. Une petite promenade vous ferait du bien. La brise de mer s'est levée et c'est une bénédiction de se promener au frais ces jours-ci...

— La fraîcheur m'enrhume !

— C'est pas tout ça... Je voudrais être seule.

J'attends des amis, des personnes que la présence d'un étranger gênerait. Vous m'obligeriez en disposant de votre soirée...

— Je avais disposé. Je reste ici.

— Même sachant que vous me gênez.

— J'aimais mieux gêner vô que moa.

— En ce cas, vous voudrez bien voir à vous loger ailleurs.

— Yes ! Plous tard.

— Non, pas plus tard, tout de suite.

— Vô étiez folle ! Je étais ici chez moa. Je avais conclu avec vô pour cela, je payais vô... Je restai.

(A suivre.)

rait la porte du clapier, projetant dans la direction de l'entrée une charge énorme de gros plombs.

Chaque matin, M. Baujard retirait le fusil, mais mardi, plus pressé que de coutume de se rendre à son travail, le malheureux s'en alla laissant le piège en batterie.

En son absence, une de ses fillettes, la petite Pierrette, vint apporter à manger aux lapins. Au moment où la pauvre enfant soulevait le couvercle de la cage, une détonation retentit, et Pierrette roula sur le sol, frappée en pleine poitrine.

Le malheureux père accourut, releva son enfant, fit demander en hâte un médecin; mais, hélas! tous les soins étaient inutiles: l'innocente petite victime était morte.

## CHRONIQUE LOCALE

### POURQUOI

le JOURNAL DU LOT

Avait annoncé le déplacement de M. Monteil

A la suite d'une campagne dont on n'a pas perdu le souvenir et qui nous valut la reconnaissance de l'immense majorité des instituteurs du Lot, nous écrivions ici même le 28 avril dernier :

#### A l'Académie

Nous pouvons affirmer au personnel enseignant que notre campagne ne restera pas sans résultat. Que les instituteurs prennent patience: dans deux ou trois mois ils seront débarrassés du personnage haineux qui a fait tant de mal dans le département.

Les instituteurs peuvent du reste être convaincus que nous veillerons au grain.

C'était là une affirmation catégorique.

Avions-nous le droit de la formuler d'une façon aussi absolue?

Nous n'hésitons pas à l'affirmer.

C'est ce que nous établirons samedi prochain.

A. C.

#### Enseignement

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique :

M<sup>lle</sup> Bermont, professeur de lettres au Collège de Jeunes filles de Cahors, est nommée en avancement, au Lycée de Tarbes;

M<sup>lle</sup> Thomas, professeur à l'école normale de Cahors, est nommée directrice de l'école primaire supérieure de Bar-le-Duc;

M<sup>lle</sup> Planques, professeur à l'école normale de Vannes, est nommée professeur à l'école normale de Cahors, en remplacement de M<sup>lle</sup> Thomas;

M<sup>lle</sup> Brugalières, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, est nommée professeur à l'école primaire supérieure de Montcuq, en remplacement de M<sup>lle</sup> Privat, qui a reçu une autre destination;

M<sup>lle</sup> Lascoux, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et

des écoles primaires supérieures, est nommée professeur à l'école primaire supérieure de Saint-Céré, en remplacement de M<sup>lle</sup> Cancès dont la délégation prend fin.

#### Mouvement d'instituteurs

Le mouvement d'instituteurs n'étant pas encore signé par M. le Préfet n'est pas communiqué à la presse.

Selon toutes probabilités nous le publions samedi, un jour avant la rentrée des classes.

#### Ecole de Cluny

Un concours pour l'école de Cluny aura lieu à Cahors les 1<sup>er</sup>, 2, et 3 octobre 1900, à 8 h. du matin.

#### Probité

M. Maury Adrien, viticulteur à Labarre, a trouvé entre Mercuès et Cahors une alliance en or.

On peut la réclamer à M. Maury ou à M<sup>m</sup> la receveuse des postes de Mercuès.

#### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 au 27 Septembre 1900

#### Décès

Pouzergues Pierre, conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, 51 ans, rue de la Croix, 18.

#### Compagnie d'Orléans

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le lundi 1<sup>er</sup> octobre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu au gré du voyageur, le lundi 6 ou le mercredi 10 octobre, à 3 h. 35 du soir.

(PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR  
Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2<sup>e</sup> cl. 45 fr. 3<sup>e</sup> cl. 31 fr. — de Najac, Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2<sup>e</sup> cl. 41 fr. 3<sup>e</sup> cl. 29 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délégué et au plus tard le 30 septembre à 6 h. du soir.

#### Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Bal. — Dimanche soir, comme nous l'avions annoncé, a eu lieu, dans la grande salle de l'école maternelle, le bal organisé par les conscrits de la classe 1900.

La salle était décorée, avec un goût parfait, de drapeaux et d'écussons. Beaucoup de

monde. Toilettes ravissantes. L'orchestre était composé de musiciens d'élite. Une loterie composée de lots magnifiques offerts par les principaux négociants de notre ville a clôturé cette belle fête de famille. On ne s'est séparé que vers deux heures du matin. Une quête a été faite au profit des pauvres. Nos félicitations aux organisateurs.

Orage. — Un orage d'une extrême violence s'est déchaîné lundi sur Figeac. Les éclairs se succédaient sans interruption, et les coups de tonnerre étaient terrifiants. La rue Gambetta était transformée en véritable lac.

Marché-Foire. — A partir de samedi prochain, il sera marché-foire dans notre ville, chaque samedi, jusqu'à la veille de Pâques.

THÉMINES. — Notaire. — M. Laval est nommé notaire à Thémines, en remplacement de M. Roussely.

#### BULLETIN FINANCIER

Le marché a été plus animé que ces jours derniers mais les ventes ont dominé et la clôture se fait presque aux plus bas cours.

Ce sont toujours les nouvelles de Chine qui impressionnent défavorablement la spéculation.

Le 3 0/0 perd le cours de 100 et reste à 99.97. Le 3 0/0 finit à 102.

La Banque de France se traite à 3970, le Comptoir National d'Escompte à 597 et le Crédit Lyonnais à 1066, n'ont pas varié. Le Crédit Foncier et la Société Générale n'ont pas été cotés.

Les Chemins français clôturent : le Lyon à 1820, le Midi à 1300, le Nord à 2335 et l'Orléans à 1740.

Le Suez cote 3490.

L'Extérieure clôture à 72.45, l'Italien à 93.40, le Russe 3 0/0 1891 reste à 84.10, le Turc D s'inscrit à 22.55, et la Banque Ottomane à 535.

#### Lot de Futailles

De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.

Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

#### PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE TOULOUSE

### LYCÉE GAMBETTA DE CAHORS

Le public est prévenu que le SAMEDI 15 OCTOBRE 1900, il sera procédé, à deux heures de l'après-midi dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après, pour l'année 1901.

PAIN

VIANDE

VIN

ÉPICERIE

BOIS DE CHAUFFAGE

HOUILLE

BLANCHISSAGE

LIVRES

PAPETERIE

ŒUFS

HABILLEMENT

CHAUSSURE

CASQUETTES

LINGERIE

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des charges, à l'Economat du Lycée, tous les jours (dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions établies sur papier timbré de 0,60 centimes, devront être renfermées sous double enveloppe (la première portant le nom et la qualité du soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le Proviseur du Lycée) et déposées à l'Economat, le vendredi 12 octobre, avant quatre heures du soir. Les échantillons devront être déposés à l'Economat, le dimanche 7 octobre à quatre heures du soir.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Les soumissionnaires devront déposer leur cautionnement entre les mains de M. l'Economat; ce cautionnement, dont le récépissé doit accompagner la soumission, sera remboursé aussitôt après l'adjudication aux soumissionnaires évincés.

Cahors, le 13 septembre 1900.

Le Proviseur du Lycée,  
H. FOURNIER.

Vu :

L'Inspecteur d'Académie,  
MAURELLET.

Journaliste expérimenté, brillants états de service, pouvant diriger en même temps que rédiger et administrer, demande un poste en province. Ecrire aux initiales L. C. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 97

## SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XII

L'ENFANT DU DRAPEAU

Elle était jolie, elle était insolente, elle était intolérablement coquette; elle était maligne comme un petit singe elle jurait au besoin comme un zouave; elle tirait un coup de fusil entraînée par le galop d'un cheval; elle vidait son verre d'eau-de-vie ou de vermouth comme un troupier seul sait vider son verre; à l'occasion, elle savait lever sa petite main brune et donner un coup auquel celui qui l'avait reçu ne s'exposait pas deux fois: c'était une enfant de Paris et elle en avait toute la malice; elle chantait des chansons de guinguette à faire mourir de rire et elle dansait le cancan à la Salle de Mars avec le plus grand des cuirassiers qui si trouvait plus drôlement que qui que ce soit.

Et cependant avec tout cela elle n'était pas totalement dépourvue du sexe; avec tout cela elle avait le délicieux parfum de jeunesse et n'avait pas renoncé à une certaine grâce féminine, quoiqu'elle portât l'uniforme de cantinière, qu'elle fût née dans une caserne et qu'elle

eût l'intention de mourir sur un champ de bataille; c'était un composé bizarre de force virile et de charme féminin qui la rendait piquante et faisait d'elle une célébrité dans son genre, connue par tous dans l'armée d'Afrique tantôt sous le nom de cigarette et tantôt sous celui d'Enfant du Drapeau.

Pas comme un ivrogne de spahi! était une cruelle injure à ses gros biceps, la plupart spahis, couchés à ses pieds ou plutôt au pied du mur, occupés à chanter les louanges, avec une magnanimité au delà de tout éloge, d'un certain chasseur d'Afrique.

— Dis donc, Cigarette! — fit d'un ton de reproche un petit zouave, connu sous le nom de Toto Leroux, — est-ce comme cela que tu oublies tes amis pour le premier visage nouveau?

— Quoi donc, ce n'est pas une tête de pipe comme la tienne, Toto! répondit Cigarette, lançant une bouffée de fumée; la répartie est parfois rude au camp. Il est beau à faire peur, comme vous l'avez surnommé!

— Un visage de femme! dit en grognant Toto offensé et dont la physionomie était de la couleur et à peu près aussi plate qu'une des briques rouges du mur.

— Allons, bon! dit l'Enfant du Drapeau renfermant plus d'expression dans cette simple exclamation que n'aurait pu en contenir un volume. — Il agit comme une femme, n'est-ce pas? il a des mains de femmes, mais elles savent cogner, j'imagine? Six Arabes sont tombés sous son sabre l'autre jour dans cette escarmouche! superbe!

— Saprستي! et qu'a-t-il dit, ce farceur-là, quand il les a vus étendus à terre? il a tout simplement haussé les épaules et il est parti en grognant: « J'aurais mieux fait de me tuer, en somme, cela aurait fait moins de mal! » Allons donc! qu'est-ce qu'on peut faire d'un homme comme celui-là?

— Ah! il n'est pas resté pour couper leurs boutons d'or, lui, et leur voler leurs cangiers comme tu l'aurais fait, toi, Toto? Ah, dame il n'a pas encore appris la carotte, — dit en riant Cigarette. — C'est dommage! il aurait dû m'apporter leurs ceintures, au moins. A propos, à qu'elle époque s'est-il donc engagé?...

— Il y a dix ou douze ans, environ.

— Il aurait dû apprendre à dépoiler les Arabes depuis le temps, — dit l'Enfant du Drapeau, en tournant la canelle de son baril pour remplir un verre de vin — et à les voler aussi, vivants ou morts. Tu devrais le mettre à la coule, toi, Toto!

Toto se mit à rire, s'imaginant avoir reçu un compliment.

— Diable! J'ai fait de bonne besogne hier. Là-bas, sur les montagnes, j'ai rencontré un berger: il emportait deux oies, attachées par les pattes. Elles poussaient des cris affreux, et elles paraissaient si belles et si dodues que je sentais déjà comme si elles cuisaient dans une casserole, et je finis par être aussi effamé qu'un loup. Un coup de sabre aurait tranché la question tout de suite; mais les ordres sont devenus si sévères à l'endroit des indigènes que je pensais qu'il valait mieux ne pas agir par violence, si la chose pouvait se passer tout

tranquillement et tout doucement. Donc, je me mis à marcher derrière lui et je le fis tomber avant qu'il sût où il en était... c'était tout un tableau! Il avait été renversé dans le sable avant que vous eussiez eu le temps de chanter tra la la! Alors je me jetai sur lui tout doucement... tout doucement, et soit le sable, soit la chaleur, soit la surprise, et, peut-être aussi, pour dire la vérité, soit mon propre poids, il fut bientôt à moitié étouffé. Il ne m'avait pas vu; il ne savait pas qui pouvait être ainsi assis sur lui et je lui criai d'une voix terrible: « Je suis un démon et le diable m'a ordonné de prendre ton âme aujourd'hui! » Ah! si vous aviez vu comme il commença à trembler, à se débattre, et à frissonner de tout son corps! Il croyait avoir le diable à cheval sur lui et il se mit à dire en gémissant autant que le sable le lui permettait, qu'il était un pauvre homme, bien innocent, et que les oies étaient les seules choses qu'il eût volées de sa vie. Alors, moi, je commençai à jouer avec lui une petite pantomime, je lui fis des menaces terribles, et il était de plus en plus étouffé par le sable, mais il ne lâchait toujours pas les oies. Enfin, je m'adoucis un peu et je lui dis que je l'épargnerais encore pour cette fois s'il abandonnait le bien volé sans lever la tête pendant une heure. Saprستي! C'est lui qui fut content des conditions! Je crois bien que mon poids n'était pas trop agréable; pour lors les oies nous ont fait un délicieux fricot le soir, et tout ce que j'ai pu voir de mon homme c'est son corps aplati à terre quand je le quittai et sa figure toujours enfoncée dans le trou de sable. (A suivre)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

De Paris à Toulouse

	17	5	23(1)	35	1125-11
	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	DIRECT 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
PARIS.....	départ. 3 10s.	10 <sup>h</sup> . 31 <sup>m</sup> .	9 5s.	11 15s.	—
LIMOGES.....	arrivée. 1 50 <sup>m</sup>	4 40	3 10	9 2 <sup>m</sup>	—
	départ. 3 31	4 46	3 18	9 29	—
BRIVE.....	arrivée. 6 36 <sup>m</sup>	6 34 <sup>m</sup>	4 57	10 32 <sup>m</sup>	—
	départ. 6 45	7 1	5 5	10 39	7 <sup>h</sup> . 11 soir
Gignac-Cressensac.....	7 20	—	—	1 38	7 49
SOUILLAC.....	arrivée. 7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
	départ. 7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 7 52	—	—	2 10	8 25
	départ. 7 53	—	—	2 11	8 27
Lamothe-Fénelon.....	8 9	—	—	2 26	8 42
Nozac.....	8 19	—	—	2 37	8 53
GOURDON.....	8 31	8 3	6 15	2 50	9 6
Saint-Clair.....	8 40	—	—	3 »	9 16
Dégagnac.....	8 51	—	—	3 12	9 28
Thédirac-Peyrilles.....	9 2	—	—	3 24	9 40
Saint-Denis-Catus.....	9 13	—	—	3 35	9 51
Espère.....	9 22	—	—	3 45	10 1
CAHORS.....	arrivée. 9 32	8 39	6 54	3 56	10 12 <sup>soir</sup>
	départ. Exp. 9 41	8 45	7 3	4 5	7 30 <sup>soir</sup>
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	4 16	7 42 <sup>soir</sup>
Cieurac.....	10 5	—	—	4 32	7 59 <sup>soir</sup>
Lalbenque.....	10 12	—	—	4 40	8 8
Caussade.....	10 45	9 23	7 45	5 15	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 19	9 47	8 10 <sup>soir</sup>	5 55	9 27
TOULOUSE.....	arrivée. 12 14s.	10 35s.	8 50 <sup>soir</sup>	7 51 <sup>soir</sup>	—

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu.)

De Toulouse à Paris

	140 (1)	16	1140-1128	1132	4 (2)	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE... d.	1 »	2 <sup>h</sup> . 43 <sup>m</sup>	3 18 <sup>m</sup>	5 45 s.	8 <sup>h</sup> . 40 <sup>m</sup>	—	9 <sup>h</sup> . 10 <sup>m</sup>	5 30
MONTAUBAN d.	1 50	3 37	4 32	7 30	9 31 <sup>soir</sup>	—	10 53	7 25 <sup>soir</sup>
Caussade.....	—	4 1	5 12	8 11	—	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	—	—	5 53	8 52	—	—	12 13	8 48
Cieurac.....	—	—	6 2	9 1	—	—	12 22	8 57
Sept-Ponts.....	—	—	6 14	9 13	—	—	12 34 <sup>soir</sup>	9 9
CAHORS { arr. 2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	—	12 42	9 17
{ dép. 2 50	4 48	6 40	9 28	10 38	5 57	—	—	9 36
Espère.....	—	—	6 53	—	—	6 11	—	9 48
St-Denis-Catus.....	—	—	7 7	—	—	6 20 <sup>soir</sup>	—	10 1
Thédirac-Peyril.....	—	—	7 21	—	—	6 41	—	10 14
Dégagnac.....	—	—	7 30	—	—	6 50	—	10 23
Saint-Clair.....	—	—	7 40	—	—	6 59	—	10 32
GOURDON.....	—	5 30	7 55	10 25	—	7 17	—	10 45
Nozac.....	—	—	8 13	—	—	7 26	—	10 53
Lamothe-Fénel.....	—	—	8 25	—	—	7 36	—	11 2
CAZOULÈS { a. —	—	—	8 26	—	—	7 48	—	11 14
{ d. —	—	—	8 26	—	—	7 49	—	11 15
SOUILLAC { a. 3 48	5 51	8 34	10 53	11 41	7 57	—	—	11 22
{ d. 3 49	5 55	8 39	10 57	11 42	8 7	—	—	11 25
Gignac-Cressens.....	—	—	9 9	—	—	8 37	—	11 51
BRIVE { a. 4 25	6 31	9 44	11 48	12 20	9 11 <sup>soir</sup>	—	—	12 23
{ d. 4 30	7 »	—	12 28	12 29	—	—	—	12 50
PARIS. arrivée. 11 57s	4 37 <sup>soir</sup>	—	8 35 <sup>m</sup>	9 25 <sup>m</sup>	—	—	—	11 19 <sup>soir</sup>

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1<sup>re</sup> classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2<sup>e</sup> classe et 800 kil. en 3<sup>e</sup> classe.  
(2) Le train 4 prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> classe des au delà de Limoges (vers Toulouse) pour Paris et des voyageurs de 3<sup>e</sup> classe des au delà de Brive (vers Toulouse) pour Paris.

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> . 55	12 <sup>h</sup> . 50 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> . 20 <sup>m</sup>
Mercuès.....	6 13	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 23	»	6 48
Parnac.....	6 30	1 14	6 55
Luzech.....	6 36	1 20	7 2
Castelfranc.....	6 49	1 32	7 45
Arrêt Prayssac	6 52	»	7 48
Puy-l'Évêque.....	7 1	1 42	7 28
Duravel.....	7 8	1 49	7 35
Soturac-Touzac	7 16	1 57	7 43
Fumel.....	7 25	2 6	7 53
LIBOS. — A.	7 31	2 12	7 59
PARIS. — Ar.	11 19s.	4 37	8 35m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> . 40s.	11 <sup>h</sup> . 15 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> . 25 <sup>m</sup>
LIBOS. { A. 6 40	3 8	8 35	—
{ D. 8 »	3 18	9 9	—
Fumel.....	8 6	3 24	9 15
Soturac-Touzac	8 16	3 34	9 25
Duravel.....	8 23	3 41	9 32
Puy-l'Évêque.....	8 30	3 48	9 39
Arrêt Prayssac	8 37	»	9 46
Castelfranc.....	8 45	3 59	9 51
Luzech.....	8 54	4 9	10 1
Parnac.....	9 3	4 17	10 9
LIBOS. — A.	9 8	»	10 14
Arrêt Douelle	9 15	4 26	10 19
Mercuès.....	9 25	4 36	10 31
CAHORS. — A.	9 25	4 36	10 31

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> . 23 <sup>m</sup>	1 <sup>h</sup> . 27 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> . 27 <sup>m</sup>
Cabessut, halte	7 33	1 36	6 36
Arcambal.....	7 43	1 47	6 46
Vers.....	7 52	1 58	6 54
Saint-Géry.....	8 1	2 4	7 2
Conduché.....	8 14	2 17	7 14
St-Cirq, halte	8 21	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 35	2 33	7 28
Calvignac, hal.	8 41	2 41	7 35
Cajarc.....	8 55	2 55	7 47
Monbrun, hal.	9 6	3 6	7 57
Toirac.....	9 16	3 16	8 6
Lamadelleine.....	9 29	3 29	8 18
CAPDENAC. A.	9 41	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 33	1 <sup>h</sup> . 9 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> . 19 <sup>m</sup>
Lamadelleine.....	7 45	1 <sup>h</sup> . 21	5 31 <sup>m</sup>
Toirac.....	7 56	1 <sup>h</sup> . 35	5 43
Monbrun, hal.	8 4	1 <sup>h</sup> . 42	5 52
Cajarc.....	8 14	1 <sup>h</sup> . 55	6 4
Calvignac, hal.	8 24	1 <sup>h</sup> . 2	6 15
St-Martin-Lab.	8 32	1 <sup>h</sup> . 14	6 24
St-Cirq, halte.	8 40	1 <sup>h</sup> . 23	6 33
Conduché.....	8 46	1 <sup>h</sup> . 30	6 40
Saint-Géry.....	9 3	1 <sup>h</sup> . 43	7 3
Vers.....	9 5	1 <sup>h</sup> . 54	7 6
Arcambal.....	9 13	1 <sup>h</sup> . 1	7 15
Cabessut, halte.	9 25	1 <sup>h</sup> . 11	7 26
CAHORS. — A.	9 31	1 <sup>h</sup> . 19	7 34

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 27 septembre 1900.  
V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — J. Laurence : Jean Renardin. — M<sup>o</sup> J. Michelet : Quand j'étais petite (suite). — Pierre Sales : Filles de Prince (suite). — Capitaine Dairit : L'invasion noire (fin). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite.)  
V<sup>o</sup> Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).  
LE MONDE ILLUSTRÉ 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2270 du 29 septembre, 1900.  
GRAVURES. — La réception des maires à l'Élysée.  
Banquet des maires : Les cuisines. — Le percolateur. — Arrivée du cortège présidentiel. — La table d'honneur. — La grande teute. — La foule. — En revenant du Banquet.  
Grandes manœuvres : La voiture fanal du généralissime. Exposition : Le pavillon de Madagascar. — L'Entrée principale. — Vues diverses. — Prise de Tananarive.  
Beaux-Arts : La santé des mariés, gravures de Baude.

Italie : Les nouvelles fouilles de forum Romain. Semaine illustrée : Le ballon dirigeable. — Accident de la Gare Montparnasse. — M<sup>o</sup> Jules Simon. — M. Ratisbonne. — Le Maréchal Martinez-Campos.  
Nouvelle illustrée : La petite Mouette, illustrations de Simont.  
TEXTE. — Chronique : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Crime ou Suicide, par G. Lenôtre ; Le banquet des maires, par L. de Montarlot ; En revenant du banquet, par Clairville ; L'Exposition de 1900 : Madagascar, par Borie ; La voiture fanal, par G. Bidarray ; Les industries d'art, par Dréville ; Les nouvelles fouilles du forum romain, par H. Lyonnet ; La Semaine illustrée, par N. Nozaroy ; Les Livres, par Pierre Duc ; Le Sport, par A. Wimille.  
Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus. Récréations, Memento de la Semaine.  
Le numéro 50 centimes.  
SAINT-NICOLAS. — 21<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 43 — du 28 Septembre 1900.  
Petit Marsouin (Capitaine Dairit). — Légende de Saint Jérôme et de son Lion (A. de Gériolles). — Aventures d'un Bonhomme de pain d'épice (M<sup>o</sup> J. Malassez). — Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). — Saint-Nicolas à l'Exposition. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.

Illustrations de Paul de Sémet L. Morin. — A. Bertrand Georges Conrad. — Rudniski.  
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.  
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.  
Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

ABONNEMENTS D'ESSAI  
DE TROIS MOIS

du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

Paris : 3 fr. ; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, la meilleure marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

- Une causerie sur les Modes enfantines
- Des Modèles de robes
- Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons
- Un et souvent deux Patrons d'écoupés
- Une gravure de Modes colorisée
- Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75 ; Département : 2 fr. 75

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

- Cartonnages colorisés
- Figurines à découper ; Décors de théâtre
- Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

**LE MARCHÉ FINANCIER**  
le plus complet  
le mieux renseigné  
le plus répandu  
est adressé GRATUITEMENT pendant un mois sur demande au Directeur  
18, Rue de Provence — PARIS 9<sup>e</sup>  
N.B. — Prière d'indiquer le titre du journal dans lequel cette annonce a été lue.

**SOCIÉTÉ PARISIENNE D'APPROVISIONNEMENT**  
9, Rue Française, PARIS  
Expédition de tous comestibles en Province et à l'Étranger  
Spécialité de Coins Postaux de Poissons de Mer à Prix Fixe  
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE  
Téléphone 152-73 — Adresse télégraphique : PROVISION-PARIS

**LE GOURMET**  
Revue de Cuisine Pratique  
est envoyé GRATUITEMENT pendant un mois, sur demande au Directeur  
9, Rue Française — PARIS 2<sup>e</sup>  
N.B. — Prière d'indiquer dans quel journal cette annonce a été lue.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE  
Rue Jacob, 56, à Paris  
LA  
**MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND  
16 PAGES IN-4<sup>e</sup>  
PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

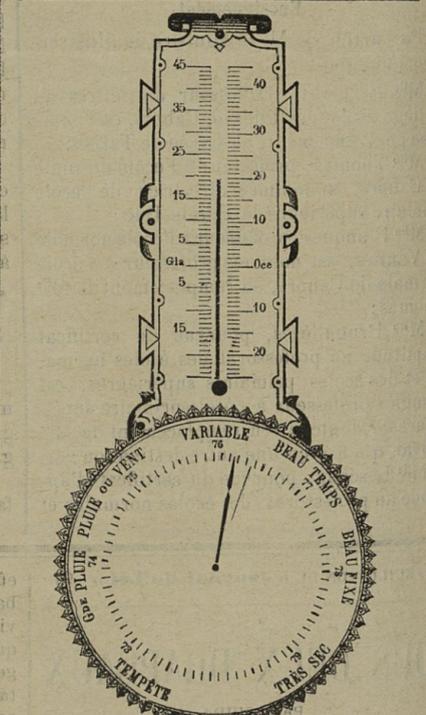
ON DEMANDE  
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART  
J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors  
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900  
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle  
Nouvelle installation du matériel  
suivant les grands progrès du jour  
CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS  
PAR TOUS PROCÉDÉS



**Baro-Thermomètre.**  
Température minima du jour : 14,  
Id. maxima de la veille : 18,  
Hauteur d'eau tomb